

→ Du 1<sup>er</sup> septembre au 18 octobre 2017

# Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Plus de  
**41 000**  
demandes  
en 2016

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2016  
(et mon avis d'impôt 2017  
si un changement  
familial ou professionnel  
a entraîné une baisse  
de revenus en 2016  
par rapport à 2015)



L'identifiant  
et le mot de passe  
de mon compte  
Éducation nationale  
(ATEN) fournis  
par le collège.



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

## Le déroulement de ma demande

### 1 Je me connecte à **Scolarité services**

<http://gernez-rieux-ronchin.savoirsnumeriques5962.fr/>



Plus simple, plus sécurisée,  
je me connecte via :

Mes informations fiscales  
sont plus précises et je  
n'ai aucun renseignement  
complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

### 2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

### 3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

[education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college)



Ce service en ligne a reçu l'agrément de la commission nationale informatique et libertés (CNIL)

## BOURSES 2017/2018

### Montant des bourses et plafonds de ressources

Pour l'année scolaire 2017-2018, le montant annuel de la bourse passe de 84€ à 105€ pour l'échelon 1, de 231€ à 288€ pour l'échelon 2, et de 360€ à 450€ pour l'échelon 3. Ce montant est versé en trois fois (à chaque trimestre)

### Nombre d'enfants à charge Echelon 1\* Echelon 2\* Echelon 3\*

1	14 955	8 084	2 852
2	18 406	9 950	3 511
3	21 857	11 815	4 169
4	25 308	13 682	4 827
5	28 760	15 547	5 485
6	32 211	17 412	6 144
7	35 662	19 279	6 802
8 ou plus	39 113	21 144	7 460
Montant annuel de la bourse	105€	288€	450€

\* plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser : revenu fiscal de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015.

### Simulateur de bourse

Le simulateur de bourse au collège permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2017. Il vous permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au collège. **Ce simulateur est accessible depuis** [education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college)